

## Conditions générales La Culture au grand jour 2010

### I- PRESENTATION

**La Culture au Grand Jour est la quinzaine culturelle organisée par le Conseil général de la Haute-Vienne. Elle se tiendra entre le 20 mars et le 4 avril 2010.**

Cette manifestation a deux objectifs principaux :

- **Etre une vitrine de la création culturelle dans le département de la Haute-Vienne**, avec une attention particulière pour les jeunes artistes.
- **Offrir la possibilité pour l'ensemble des habitants de la Haute-Vienne**, en particulier ceux des zones rurales qui ne disposent pas d'une programmation culturelle, **de voir gratuitement une grande diversité de spectacles** (pièces de théâtre, concerts, spectacles de danse, etc.) **et expositions de qualité**, habituellement accessibles aux seuls limougeauds.

**La programmation fait systématiquement la place à de nouveaux groupes, compagnies ou plasticiens et cherche à faire connaître les artistes et créateurs de la Haute-Vienne.**

### II- DEPOT DES OFFRES

Les propositions de spectacles ou expositions sont à faire parvenir au Conseil général **au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2009**. Elles devront comprendre :

- une présentation du spectacle (entre 10 et 20 lignes max),
  - une présentation de la compagnie, groupe, plasticien, etc., (entre 10 et 20 lignes max)
  - un CD démo pour les musiciens,
  - un book ou catalogue pour les plasticiens,
  - une photo illustrant le spectacle,
  - une fiche technique,
  - la fiche de renseignements (association **ou** intermittents n'étant pas en association) dûment complétée,
  - une **proposition** de prix détaillée : celle-ci mentionnera le nombre de personnes participant au spectacle et leur statut (amateur ou professionnel). Pour les professionnels, le cachet sera indiqué net.
- Le Conseil général ne prend pas en charge les frais de déplacement et d'hébergement.**
- les dates de disponibilités entre le 20 mars et le 4 avril 2010 inclus.

- un RIB ou RIP

### **III- MODALITES DE SELECTION DES OFFRES**

Les critères de sélection sont :

- la qualité et le niveau artistique de la prestation proposée
- être domicilié et avoir une activité culturelle en Haute-Vienne
- avoir peu ou pas participé à La Culture au Grand Jour et ne pas avoir de lieu de résidence permanent (type théâtre, salle de concert, etc.).

Les offres seront sélectionnées sur la base de ces critères en décembre 2009.

**Les prix des spectacles proposés peuvent être négociés** et sont arrêtés en fonction de différents critères dont : le statut (amateurs ou professionnels), le nombre de membres de la formation ou compagnie, le niveau du montant de la subvention éventuellement octroyée par le Département.

Une convention de partenariat formalise les engagements des parties.

Une réunion de présentation associant les artistes retenus, les élus du Conseil général responsables de la culture et l'organisation sera organisée en début d'année 2010. Elle permettra une présentation des différents intervenants et un rappel des principes de la manifestation.

### **IV- LES LIEUX DE PROGRAMMATION**

Les lieux de programmation sont déterminés par le Conseil général : près de quarante communes, renouvelées chaque année et en dehors de celles disposant d'une programmation culturelle, participent à La Culture au Grand Jour. Chaque canton bénéficie d'un ou deux spectacles, en fonction du nombre de communes qui le composent.

**Il appartiendra à chaque compagnie-groupe-artiste retenu, de prendre contact avec la mairie d'accueil pour aller voir les lieux et déterminer ses besoins en matériel.**

### **V- COMMUNICATION**

Le Conseil général prend en charge l'ensemble de la communication de la manifestation :

- dépliant programme reprenant l'ensemble des spectacles et largement diffusé dans tout le département,
- affichettes commerçants générique, mais personnalisées pour chaque spectacle,
- relations presse, etc.

**Fiche de renseignements :  
Associations, entreprises, sociétés.**

**Raison sociale :**

Nom de la raison sociale, association, entreprise individuelle ou société (rayer la mention inutile) :

.....

Adresse :

.....

Téléphone :

.....

N° de licence :

.....

N° de SIRET (pour les entreprises individuelles, sociétés, auteurs, associations soumises aux impôts commerciaux) :

.....

**Représentant de la raison sociale :**

Nom :

.....

Adresse :

.....

Téléphone : ..... portable :

.....

**Spectacle :**

Genre et nom du spectacle :

.....

Montant du cachet proposé :

.....

**Pour chacun des membres du groupe/compagnie participant au spectacle, veuillez renseigner les champs suivants :**

1- Nom :

Prénom :

Adresse :

Statut (amateur ou professionnel) :

Musicien-comédien-technicien son-technicien lumière-autre (préciser) (rayer la mention inutile)

2- Nom :

Prénom :

Adresse :

Statut :

Musicien-comédien-technicien son-technicien lumière-autre (préciser) (rayer la mention inutile)

3- Nom :

Prénom :

Adresse :

Statut :

Musicien-comédien-technicien son-technicien lumière-autre (préciser) (rayer la mention inutile)

4- Nom :

Prénom :

Adresse :

Statut :

Musicien-comédien-technicien son-technicien lumière-autre (préciser) (rayer la mention inutile)

**Fiche de renseignements :  
Intermittents n'étant pas en association**

**Nom du groupe ou de la compagnie** (rayer la mention inutile) :

.....

**Nombre de personnes composant le groupe/compagnie** :

.....

**Pour chacun des membres du groupe/compagnie participant au spectacle, veuillez fournir une copie de la pièce d'identité, de la carte de sécurité sociale et renseigner les champs suivants :**

1- Nom :

Prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Musicien-comédien-technicien son-technicien lumière-autre (préciser) (rayer la mention inutile)

N° congé spectacle :

Cachet net :

2- Nom :

Prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Musicien-comédien-technicien son-technicien lumière-autre (préciser) (rayer la mention inutile)

N° congé spectacle :

Cachet net :

3- Nom :

Prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Musicien-comédien-technicien son-technicien lumière-autre (préciser) (rayer la mention inutile)

N° congé spectacle :

Cachet net :

4- Nom :

Prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Musicien-comédien-technicien son-technicien lumière-autre (préciser) (rayer la mention inutile)

N° congé spectacle :

Cachet net :

5- Nom :

Prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Musicien-comédien-technicien son-technicien lumière-autre (préciser) (rayer la mention inutile)

N° congé spectacle :

Cachet net :

**Genre et titre du spectacle proposé :** .....